

Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados



A vos agendas !!!



La période des récoltes bat actuellement son plein ; cette moisson sera vraiment atypique avec les prix de nos récoltes qui pourront varier du simple au double suivant la période durant laquelle nos productions auront été vendues.

La rentrée, qui se profile, sera marquée par un événement qui permettra au Grand Public et aux agriculteurs d'échanger dans un lieu inhabituel, à savoir le Centre ville de Caen. Portée notamment par les Syndicats de races bovines, les Jeunes Agriculteurs, la Chambre d'Agriculture, la première édition de VACHEMENT Caen, se tiendra **dimanche 11 septembre sur la presqu'île de Caen**.

Cette manifestation permettra de faire cohabiter un marché de producteurs, un concours bovins, la présentation des races patrimoniales et des animations : attelage, ferme pédagogique, ...un pôle consacré à l'emploi et aux formations agricoles, ainsi qu'une conférence sur le thème Élevage et Environnement. En allant à la rencontre des citoyens, les agriculteurs présents sur l'événement ouvriront un dialogue trop souvent

« court-circuité » par les raccourcis sur des sujets sensibles tels que : l'élevage, l'environnement, le paysage, sujets sensibles pour la société.

Alors, prenez date, nous comptons sur vous !

Jean-Yves HEURTIN • Président de la Chambre d'agriculture du Calvados

Tech&Bio est terminé : 2 jours d'inspiration pour tous les agriculteurs

Le seul Rendez-vous Tech&Bio du Grand Ouest s'est tenu près de Bayeux les 29 et 30 juin derniers. Centré sur les filières lait et pomme à cidre, avec plus de 1 500 participants sur les 2 jours, les échanges et les transferts ont été nombreux sur des sujets agricoles d'actualité.

Évènement phare de notre communication en 2022, Tech&Bio débarquait pour la première fois en Normandie. Tous les 2 ans, le salon international portant sur toutes les filières se tient à Valence dans la Drôme. Et les années intermédiaires, il prend la forme de Rendez-vous dans les régions de France volontaires avec la mise en avant d'une ou deux filières.

Le Rendez-vous Tech&Bio Normandie en quelques chiffres clés :



Les préoccupations des agriculteurs trouvaient des solutions sur tous ces différents pans : l'autonomie alimentaire et la préservation des sols sans intrants de synthèse, les prairies et les arbres comme alliés pour l'élevage et le climat, le bien-être de l'éleveur et des animaux, les démarches remarquables des filières dont la transmission des exploitations, et la conduite innovante du verger cidricole.

Au vu du marché alimentaire actuellement bousculé, les conférences sur les marchés du lait bio et des produits de la pomme bio ont rempli la salle. Côté technique, les intervenants sur les ateliers ont constaté des échanges personnalisés.

Par exemple, sur le pôle traitant du bien-être de l'éleveur, les ateliers proposaient des solutions pour prendre des vacances et des week-ends en se faisant remplacer avec des aides substantielles. L'organisation de la traite pouvait aussi être repensée soit avec le robot, soit avec la monotraite ou bien encore avec les vêlages groupés. Pour limiter les douleurs avec les gestes répétitifs, une séance participative aux gestes simples d'échauffement



et de détente était répétée tout au long de la journée. Par ailleurs dans le même esprit, l'exosquelette était présenté avec ses précautions d'emploi. Une autre solution d'allègement du travail avec la délégation de l'élevage des génisses était aussi mise en avant. Les fermes du GAEC 2000 à Commes, pour le lait, et de Brigitte Criaud à Tour-en-Bessin, pour les vergers, furent de somptueux écrans pour cette édition. Leurs résultats techniques et économiques sont élevés et performants, tout en donnant du sens et de la reconnaissance à leur métier. Nous les remercions pour l'accueil du Rendez-vous Tech&Bio en Normandie !

Thierry METIVIER
02 31 51 66 32
thierry.metivier@normandie.chamagri.fr

JURIDIQUE

Cultiver du miscanthus sur des biens loués, un formalisme à respecter

Mettre en place une culture de miscanthus peut s'avérer attractif pour les exploitants agricoles. Cependant, si le projet d'implantation se situe sur des parcelles louées par bail rural des précautions s'imposent.

En effet, par deux arrêts de 2012, non remis en cause depuis, deux cours d'appel sont venues préciser le régime juridique de cette culture sur les terres louées. Les deux cours ont considéré que la culture de miscanthus est un moyen cultural non prévu au bail en raison du type de plante et de la durée d'implantation de cette culture. Il en résulte que les fermiers souhaitant le cultiver sur des parcelles louées doivent respecter la procédure prévue par l'article L 411-29 du code rural et de la pêche maritime qui permet au fermier de mettre en œuvre des moyens culturaux non prévus au bail à condition d'en prévenir le bailleur. En effet, dans cet article, **il est prévu que le fermier doit adresser au bailleur un courrier recommandé avec accusé de réception au moins un mois avant le début des travaux envisagés.** Dans ce courrier le détail des travaux doit être décrit. À réception, le bailleur dispose d'un délai de 15 jours pour formuler une

opposition devant le tribunal paritaire des baux ruraux en justifiant en quoi les travaux entraîneraient une dégradation des biens loués. Le non-respect de ce formalisme peut faire encourir une demande de remise en état en fin de bail, voire à une demande d'indemnité s'il est avéré en fin de bail que la culture du miscanthus a dégradé les parcelles louées. Il convient donc pour respecter les bonnes relations et la bonne exécution du contrat de veiller à adresser ce courrier au bailleur, ou à obtenir son accord écrit avant tous travaux de mise en culture de miscanthus sur des parcelles en location.

Il convient de rappeler que cette même démarche de notification préalable du bailleur s'applique aussi en cas de retournement de prairie ou de mise en herbe de parcelles de labours.

Céline DUREUIL-BOULLIER
02 31 70 25 43

celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr

INSTALLATION

Aides J.A. Un nouveau dispositif en 2023

Le nouveau dispositif d'aide à l'installation et la création d'activité en agriculture vise à renforcer la solidité et conforter la pérennité des installations en agriculture en :

- Apportant un soutien de trésorerie durant la phase d'installation
- Accompagnant les futurs chefs d'entreprise dans la consolidation de leur projet, en mettant l'accent sur :
 - La viabilité économique du projet
 - Les connaissances et les compétences professionnelles du porteur de projet
 - La vivabilité du projet d'installation

Il s'adressera aux :

- **Jeunes Agriculteurs**, tels que définis dans le Plan Stratégique National, ayant moins de 40 ans et titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 ou plus, ou un diplôme de niveau 3 plus 24 mois d'activité agricoles sur les 36 derniers mois, ou 40 mois d'activité agricole sur les 80 derniers mois.

- **Nouveaux agriculteurs** (tels que définis au PSN) n'ayant pas nécessairement de formation agricole, jusqu'à 52 ans.

L'ensemble des modalités, des critères et des pièces justificatives sont en cours de discussion avec les partenaires à l'installation.

Les montants d'aides :

- Jeune Agriculteur : 25 000 €
- Nouvel Agriculteur : 15 000 €

Une aide supplémentaire en zone défavorisée de 5000 €.

Sous certaines conditions, les candidats pourront aussi solliciter une garantie de prêt et un prêt de trésorerie dans le cadre de leur création d'activité.

Le service installation transmission des Chambres vous tiendra informé des évolutions.

Benoît LABBÉ
02 31 70 26 06

benoit.labbe@normandie.chambagri.fr

Bessin

Porte ouverte de l'antenne de Bayeux

Le 16 septembre aura lieu une porte ouverte à l'antenne de Bayeux ouverte à destination de tous les agriculteurs de 9h30 à 17h00. Conseillers et élus répondront **individuellement** à vos questions dans une atmosphère conviviale. Ainsi, si vous avez un projet d'installation, de transmission, de bâtiment, d'évolution de système..., vous pourrez échanger avec un conseiller spécialisé. Quelles démarches ? Quels outils ? Quels financements ? Quelles subventions ? Quelles implications juridiques ? Réglementaires ? Nos conseillers sont informés des opportunités et des risques dans les domaines en lien avec votre exploitation. Si vous vous posez des questions techniques (culture, élevage, agronomie, AB, circuit court) ou encore organisationnelles (emploi, statut, droit du travail), cette journée est pour vous. Vous pourrez également faire un point réglementaire : registre phytosanitaire, cahier d'épandage, plan d'épandage, plan prévisionnel de fumure... Quels outils pour vous faciliter la tâche ?



Par ailleurs, il existe un bon nombre d'opportunités que ce soit à l'échelle du Bessin ou à une échelle plus globale. Vous vous intéressez au bas-carbone, à la plantation des haies, aux impacts de la future PAC sur votre exploitation ? Nous serons là pour vous informer des dernières évolutions.

L'après-midi, une mini-conférence intitulée « **crise en Ukraine : impacts sur vos exploitations et adaptations** » sera organisée par notre service prospective. Nous vous donnons rendez-vous le 16 septembre. Pour faciliter l'organisation, **l'inscription est fortement conseillée** par téléphone au 02 31 51 66 33, notamment pour le repas.

Julien DAURIOS
02 31 51 66 33

julien.daurios@normandie.chambagri.fr

Bocage

Festival de l'élevage de Vire-Normandie 2022

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu nous retrouver, après 2 années sans concours, samedi 11 Juin à l'hippodrome de Vire. Au programme : les concours en races allaitantes Blonde d'Aquitaine et Limousine ainsi qu'en laitière Prim'Holstein.

31 éleveurs, 103 bovins

Aidés par les membres des associations, les organisateurs de la manifestation dont Thierry CHANU, Président du concours, ont accueilli plus de 100 animaux. Une vingtaine de partenaires de l'élevage étaient également présents pour cette journée conviviale.

La veille du concours, nous avons également accueilli notre Première Ministre, Élisabeth BORNE, pendant une heure sur le ring avec les 3 races représentées pour un moment d'échanges, suivi du repas avec les éleveurs.



Pour cette 16^e édition, 3 élevages se sont particulièrement distingués :

- Concours départemental Blonde d'Aquitaine : **Meilleur animal du concours** : SCORPION de l'EARL de l'Esperance (AUBIGNY)
- Concours Limousin : **Meilleur animal du concours** : LITTLE du GAEC de la Vicomté d'Auge (CLARBEC)
- Concours départemental Prim'Holstein : **Grande championne** : HN NAVIDA de l'EARL des P'tites Normandes (LA CAMBE)

Rendez-vous l'année prochaine en juin 2023 !

Stéphanie DURET
06 07 78 44 38

stephanie.duret@normandie.chambagri.fr



Début juin, Stéphanie DURET nous a rejoint sur l'Antenne de Vire. Elle anime les associations Prim'Holstein 14, 50, 61, la Fédération Normandie et l'association Brunes & Jersiaises de la Manche. Bienvenue !

Pays d'Auge

SECOPPA
« Séchoir Collectif »

Né d'une volonté de partenariat entre céréaliers et éleveurs du Calvados, le projet SECOPPA réunit aujourd'hui 23 exploitations, dont un tiers sont producteurs de luzerne et deux tiers d'éleveurs qui seront consommateurs.



Le groupe s'est positionné sur un produit haut de gamme : la luzerne sera récoltée jeune et le processus de transformation, en séchage basse température, permettra de maintenir une luzerne de très haute qualité, un produit premium à 20 % de MAT. Suivant les besoins, le produit pourra être transformé en foin ou en granulés. 130 ha seront engagés dans un rayon de 10km autour du futur séchoir situé à Olenodon, entre Falaise et St Pierre sur Dives. La logistique pourra ainsi être assurée par des tracteurs. La récolte de la luzerne sera organisée collectivement et effectuée par la CUMA. En plus des cases de séchage de foin, des cases de séchage à plat pourront sécher d'autres produits (maïs, céréales, bois déchiqueté). Les contrats proposés aux exploitants seront de 7 ans.



Les élevages situés à moins de 35 km du séchoir pourront valoriser d'autres ressources : du fumier à destination des céréaliers, ou du bois déchiqueté pour alimenter le générateur d'air chaud. La mise en route du séchoir est prévue pour la campagne 2024.

Si vous souhaitez en savoir plus, contactez Marlène LANGLINÉ (Fédération des CUMA) 06 13 23 98 62 ou Vincent BARBOT (Chef de projet et agriculteur à Sassy) 06 77 89 93 70 ou rendez-vous sur le site secoppa.fr.

Béatrice RODTS
02 31 31 87 65

beatrice.rodts@normandie.chambagri.fr

Plaine

Le CSP, pour s'interroger sur ses pratiques phytos

Suite à la séparation vente-conseil, un nouveau conseil phytosanitaire est entré en vigueur, le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP). L'objectif est de faire le point sur les pratiques phytosanitaires pour mettre en évidence d'éventuelles pistes d'amélioration et de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Un plan d'action est par la suite co-construit avec l'agriculteur pour faire évoluer ses pratiques phytosanitaires.



Étienne Lescroart, agriculteur à Fontaine le Pin

Le CSP est obligatoire dans le cadre de la conditionnalité de la nouvelle PAC 2023 mais également pour le renouvellement du Certiphyto à partir de 2024. Toute exploitation agricole (hormis celles en AB ou HVE 3) devra donc justifier d'un CSP avant le 31 décembre 2023.

En octobre dernier, Étienne Lescroart, agriculteur à Fontaine le Pin, a participé à la journée de formation des conseillers de la Chambre d'agriculture au CSP.

« Cette journée a été l'occasion pour moi d'échanger sur mes pratiques phytosanitaires et sur l'évolution de mon système de culture. Le CSP m'a permis de me pencher sur mes IFT (Indices de Fréquence de Traitement) mais aussi d'avoir une photo de mon exploitation à un instant T, afin de me questionner sur certaines pratiques » témoigne l'agriculteur.

Selon lui l'échange avec les conseillers ayant un regard extérieur lui a été bénéfique.

Seul un organisme ayant choisi le conseil, comme la Chambre d'agriculture, est habilité à la réalisation du CSP. La date butoir étant fixée au 31 décembre 2023, nous vous conseillons d'anticiper dès maintenant ce conseil en nous contactant pour réserver.

Loélia PICARD
07 62 59 63 91

loelia.picard@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Accélérateur de compétences

Participez aux formations organisées par la Chambre d'agriculture

Conduire ses grandes cultures en bio : fertilité et fertilisation

La fertilisation : un enjeu primordial pour les systèmes céréaliers bio

1j : 29 septembre à HÉROUVILLE-ST-CLAIR

Catherine GODET

06 75 13 95 92

Certification environnementale : valider le niveau 1 et préparer les niveaux 2 et HVE – fmd

Je valide ma certification environnementale de niveau 1 pour réduire les contrôles.

Je me prépare pour HVE2 et HVE3

2J : 6 et 14 octobre à BAYEUX ou 3 et 10

novembre à HÉROUVILLE-ST-CLAIR

Emeline LEGROS

06 73 25 01 23

Découvrir les applications des médecines alternatives en élevage

Je recherche à utiliser des produits naturels pour soigner mes animaux, mais je ne sais pas vers quoi me tourner

1j : 26 septembre à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE

06 73 53 83 95

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène en transformation fromagère

Jacquiers les bons réflexes d'hygiène pour garantir la qualité sanitaire de mes produits

3j : 26 septembre, 10 et 11 octobre à

MORTAGNE AU PERCHE

Charlotte KOUE

06 82 55 83 40

Face au prix des engrais, gérer au mieux ma fertilisation pk

Je souhaite équilibrer ma fertilisation pour éviter les manques mais aussi les excès.

1j : 30 septembre à SEES

Eloise BESNIARD

07 72 11 74 81

Oser la monotraite en bio

En production laitière bio, amorcer la mise en place de la monotraite

1j : 20 octobre à SAINT-LÔ

Catherine BRUNEL

06 08 46 35 06

Informez-vous, inscrivez-vous sur : normandie.chambres-agriculture.fr / rubrique formation

AGENDA

VACHEMENT CAEN, l'agriculture en cœur de ville !

Le 11 septembre
en centre-ville de Caen

A l'heure où l'origine, la traçabilité et la nature des produits consommés sont des sujets qui interrogent, concernent et sensibilisent, l'évènement VACHEMENT CAEN vise la rencontre avec les Caennais et leurs voisins agriculteurs pour parler condition d'élevage, environnement et paysage.

Infos et contact :

ines.attary@normandie.chambagri.fr

Vachement Caen

L'agriculture en cœur de ville !



Ecole Jean-Guillaume, Caen - classe de CE1

Presqu'île de Caen
de 10h à 19h

Dim. 11
septembre

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PILOTAGE DE PRODUCTION

En solo ou en groupe,
boostez vos performances
avec le **CONSEIL TECH'ÉCO**

Vous êtes agriculteur(trice) en élevage bovin lait/viande, cultures, légumes de plein champ, maraîchage, arboriculture, CONVENTIONNEL OU BIO

Choisissez votre accompagnement **TECHNICO-ÉCONOMIQUE**

Notre offre conseil : 3 formules au choix



TECH'EN LIGNE

Espace pro numérique

Écrits techniques :

Flashes/Notes/Guides/Résultats d'essais



TECH'INDIV

+ Appui téléphonique

Conseil individuel



TECH'EN GROUPE

+ Conseil collectif

**Contactez
votre antenne :**

Hérouville

02 31 53 55 00

Bayeux

02 31 51 66 33

Vire

02 31 68 11 16

Lisieux

02 31 31 31 85

Chamb'Agri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados

Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin • Coordination : Christelle Samain • Mise en page : Cédric Skrzyziarsz

Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de Dubna - CS 90218 14209 Hérouville-St-Clair cédex

Tél. 02 31 70 25 25 • Web : normandie.chambres-agriculture.fr • Mél. chambre@calvados.chambagri.fr

Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270 • Crédits photos : Chambres d'agriculture, sauf mention contraire • Imprimerie Anquetil



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CALVADOS